



IUT Le Mans

Le Mans
Université

Mehdi E*** et Guillaume B*** 1^{re} Année | G.11



Des hélicoptères survolent la vallée du Soummam en Algérie, 1956

(Photo paru dans *La Croix*, 17 février 2017)

La colonisation : un crime contre l'humanité ?

[Dossier de presse](#) | Expression et communication

Année 2016-2017

Table des matières

Introduction.....	4
Article 1 : « Oui, la colonisation est un crime contre l’humanité ».....	5
Chronique de Hamidou Anne <i>Le Monde</i> , 17 février 2017	5
Thèse et arguments défendus par Hamidou Anne :	6
Article 2 : Benjamin Stora : « Emmanuel Macron parle de crime contre l’humanité sur le ton de l’évidence »	8
Interview Benjamin Stora <i>Libération</i> , 16 février 2017	8
Thèse et arguments défendus par Benjamin Stora :.....	9
Article 3 : Peut-on dire, comme Emmanuel Macron, que la colonisation est un « crime contre l’humanité » ?.....	10
Interview Sylvie Thénault <i>Le Monde</i> , 17 février 2017.....	10
Thèse et arguments défendus par Sylvie Thénault :	11
Conclusion personnelle :	12
Bibliographie	13
Index.....	13

Expression et communication

Introduction

« J'ai condamné toujours la colonisation comme un acte de barbarie. [...] La colonisation fait partie de l'histoire française. C'est un crime contre l'humanité. [...] En même temps, il ne faut pas balayer tout ce passé et je ne regrette pas cela parce que - il y a une jolie formule qui vaut pour l'Algérie - la France a installé les droits de l'homme en Algérie, simplement elle a oublié de les lire.¹ ».

La colonisation est une manifestation de la volonté de puissance et de la capacité d'expansion de certaines sociétés à un ou des moments de leur histoire (KOUAME, 2016). Commencée au XVIème siècle, la colonisation suscite aujourd'hui de nombreux débats.

En effet, en Février dernier, suite au discours d'Emmanuel Macron, le débat est relancé. Les partisans de la colonisation se déchainent plus que jamais face à ceux qui condamnent cette domination française sur le continent africain comme un crime contre l'humanité. D'autres condamnent cette barbarie mais nuancent leur propos et pensent que c'est bien plus compliqué qu'un « simple crime contre l'humanité ». Cette question porte à la fois sur la morale, notre histoire et celle des pays colonisés, c'est pourquoi nous avons choisi de nous y intéresser.

Devons-nous juger la colonisation comme crime contre l'humanité ou pas ? Cette interrogation divise la France tout entière, jusque dans l'hémicycle de l'assemblée nationale. Pourquoi certaines personnes pensent que Macron n'a pas réfléchi avant d'énoncer ses propos ? En quoi il faut nuancer ce discours ? Pourquoi ce débat est-il si sensible ? Pourquoi est-ce important d'en mettre fin ?

Notre étude portera donc sur ce débat et sur les différents points de vue émis. Nous analyserons les arguments de chacun afin d'en tirer une conclusion personnelle.

Afin d'illustrer ces propos, nous utiliserons trois articles d'opinion : Le premier est une chronique de Hamidou Anne paru dans *Le Monde* le 17 février 2017. Le second est une interview de l'historien Benjamin Stora, paru dans *Libération* le 16 février. Enfin, le dernier est une interview de l'historienne Sylvie Thénault, paru dans *Le Monde* le 17 février 2017.

¹ Propos prononcés par Emmanuel Macron lors d'une visite à Alger, le 14 février 2017.



Hamidou Anne : Chroniqueur Le Monde Afrique

Article 1 : « Oui, la colonisation est un crime contre l'humanité »

Chronique de Hamidou Anne | *Le Monde*, 17 février 2017

Qu'Emmanuel Macron provoque une polémique en affirmant, lors d'une visite à Alger, que la colonisation est un crime contre l'humanité témoigne d'un profond malaise français sur le sujet. Mais en dépit des éruptions de certains, le bilan est sans appel : oui, la colonisation est un crime contre toute l'humanité, dont le résultat fut d'imposer la domination de la barbarie contre la civilisation.

Les peuples d'Afrique ont vécu une terrible violence du fait colonial avec des morts, des expropriations, des privations de liberté et surtout une négation profonde de la dignité humaine par la domination politique, économique et culturelle. Les chiffres de cette période sont éloquentes d'horreur. Pour procéder plus facilement au pillage systématique des ressources du continent africain, les colons ont soumis des populations civiles aux travaux forcés avec à la clé des milliers de victimes. Par exemple, l'historien Antoine Madounou établit un bilan entre 15 000 et 30 000 personnes mortes sur le chantier du chemin de fer qui devait relier Pointe-Noire à Brazzaville, au Congo. Des morts, il y en a eu aussi à chaque fois que les populations ont tenté de se libérer du joug colonial. A Madagascar, en mars 1947, l'armée coloniale française a massacré les populations malgaches, avec un bilan compris entre 20 000 et 100 000 morts, selon les sources. Ou encore en Algérie où la révolte partie de Sétif le 8 mai 1945 fut matée dans le sang, laissant près de 45 000 victimes selon les nationalistes algériens.

Les blessures que la colonisation a infligées à l'Afrique sont douloureuses et rendent tellement pitoyables les évocations de routes et d'hôpitaux censés extirper des aspects positifs d'une horreur. Je partage l'avis de l'historienne Sylvie Thénault qui juge « indécent » de mettre sur une même balance, d'un côté, les massacres, exécutions sommaires et tortures, et, de l'autre, des routes jugées comme un bilan positif d'un asservissement abominable des peuples d'Afrique. A ceux qui, souvent issus des rangs de l'extrême droite française, trouvent des vertus à la colonisation, Césaire avait anticipé la réponse, dès 1955, avec son monumental *Discours sur le colonialisme*.

D'ailleurs, en ces temps de polémiques et de libération de la parole raciste en France, les hommes politiques de ce pays devraient tous lire ce texte intemporel².

Aimé Césaire disait donc : « On me lance à la tête des faits, des statistiques, des kilométrages de routes, de canaux, de chemin de fer. Moi, je parle de milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan. Je parle de ceux qui, à l'heure où j'écris, sont en train de creuser à la main le port d'Abidjan. Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la vie, à la danse, à la sagesse. Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme. » La colonisation, comme le soulignait le même Césaire est une « négation de la civilisation ». En cela, elle est un crime, une barbarie intolérable.

Sur le sujet de la colonisation, jamais un homme politique français sous la V^e République n'est allé aussi loin, et c'est à saluer, indépendamment des motivations électorales du candidat Macron. Mais il convient de souligner que sa déclaration gêne beaucoup de gens en France, de la gauche à la droite du spectre politique du pays. Officiellement, le Parti socialiste, dans sa récente histoire, a toujours fait la politique de l'autruche sur ce sujet, refusant de l'affronter en face. Quant à la droite, elle fait preuve d'une crispation identitaire très forte. C'est d'ailleurs l'un de ses principaux candidats à la présidentielle, François Fillon, qui a récemment considéré la colonisation française comme un « *partage de culture* » à d'autres peuples. A ce niveau, il s'agit au mieux d'une méconnaissance de l'histoire, au pire d'un révisionnisme abject.

Je n'attends pas de la France une repentance, ni une réparation financière, mais une reconnaissance de faits têtus et un exercice de dignité en faisant face à un pan peu glorieux de son histoire. N'en déplaise à ceux qui critiquent la position de M. Macron, l'histoire de la « patrie des droits de l'homme », c'est aussi une sombre période de meurtres et de négation de la simple dignité humaine. Affronter le bilan de la colonisation – ce moment d'« ensauvagement » du continent européen, selon Césaire – requiert du courage mais nullement une fierté mal placée. (Anne, 2017)

Thèse et arguments défendus par Hamidou Anne

La thèse défendue par Hamidou Anne est que la colonisation est bien un crime contre l'humanité. En ce sens, l'auteur est d'accord avec les propos tenus par Emmanuel Macron.

Pour soutenir sa thèse, Hamidou Anne affirme que l'Afrique a été victime d'actes de barbarie, de violences, et de privations de liberté à cause de la colonisation. En effet, il montre que ces crimes sont nombreux en donnant quelques chiffres sur le nombre de morts à causes des violences de la colonisation en Afrique.

² Publié en 1950, *Discours sur le colonialisme* est un essai d'Aimé Césaire dans lequel il blâme le colonialisme.

Hamidou Anne affirme que « les aspects positifs de la colonisation », tel que la construction de route en Afrique, sont insignifiants face aux horreurs que cette domination a infligée aux peuples africains tel que les tortures et les exécutions sommaires. Pour faire comprendre cela à ceux qui trouvent des vertus à la colonisation, l'auteur fait référence à une citation de Césaire.

L'auteur affirme qu'Emmanuel Macron est le premier homme politique de la Vème République à s'engager autant sur la reconnaissance des crimes de la colonisation et il lui en est reconnaissant.



Benjamin Stora : historien français et professeur à l'université Paris-XIII

Article 2 : Benjamin Stora : « Emmanuel Macron parle de crime contre l'humanité sur le ton de l'évidence »

Interview Benjamin Stora | *Libération*, 16 février 2017

« La colonisation fait partie de l'histoire française. C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face en présentant aussi nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes. » La phrase, prononcée mardi à la télévision algérienne, est d'Emmanuel Macron. Des propos qui ont provoqué de vives réactions. Pour l'historien Benjamin Stora, ils n'ont pourtant rien de révolutionnaire.

Qu'est-ce que les propos d'Emmanuel Macron vous inspirent ?

C'est une vieille question. La qualification de crime de guerre, de crime contre l'humanité, a affleuré sans arrêt dans les débats. Pendant la guerre d'Algérie, déjà, il y

avait toute une série d'arguments avancés par des avocats, principalement ceux du Front de libération nationale (FLN), mais aussi par l'historien Pierre Vidal-Naquet. Il y a également eu le grand rapport de Michel Rocard, qui sortait alors de l'ENA, en 1960, qui a fait scandale parce qu'il y expliquait que plus de 2,5 millions de paysans algériens avaient été déplacés de force par l'armée. C'est énorme ! Lui-même, Rocard, parlait de crime contre l'humanité parce que certains paysans sont morts de faim. En 2000, la résistante Germaine Tillon, Vidal-Naquet et d'autres ont publié dans *l'Humanité* un appel qui demandait à Lionel Jospin de reconnaître les crimes de la guerre d'Algérie - même si ça ne portait pas sur l'ensemble de la colonisation. Dans les travaux des chercheurs portant sur la conquête

de l'Algérie, où des crimes ont été commis, il est raconté des massacres, des atrocités que n'importe quel historien sérieux connaît. C'est là depuis longtemps mais ça n'a pas conquis la sphère politique.

Les réactions de la droite et de l'extrême droite ont été très virulentes. Même François Fillon, qui avait pourtant qualifié lui-même la colonisation « d'abomination », s'en est pris à Macron. Pourquoi est-ce encore un sujet de crispation si fort ?

Ce sont des réactions convenues. Quand on parle de l'histoire française, on parle des Lumières, de l'aspect glorieux, de la République égalitaire, etc. Mais très peu des zones d'ombre, alors que l'histoire française en a.

En 2005, la loi obligeant les professeurs à parler de l'aspect « positif » de la colonisation a provoqué un tollé - elle a été retirée. Lorsque l'on évoque ces sujets dans la classe politique française, on ne prend pas la peine de demander leur point de vue à ceux qui l'ont vécue. En Algérie, la condamnation de la colonisation a été très forte, tout comme en Tunisie, au Maroc, en Afrique, en Indochine... Il n'y a pas un seul historien de ces pays qui s'est amusé à dire

que la colonisation avait été positive !

Emmanuel Macron parle de présenter des excuses. Est-ce important ?

Les excuses, c'est une chose que les Américains ont faite pour le Vietnam, ce qui leur a permis de rouvrir une ambassade et de devenir le premier partenaire commercial du pays. C'est un pragmatisme qui n'existe pas en France. Au fond, c'est un problème de génération. Pour un jeune d'aujourd'hui,

de 25, 35 ans, il y a une évidence dans la reconnaissance des actes qui ont été commis, c'est comme le rapport à l'esclavage, à la Shoah, ce sont des séquences historiques admises. Pour la guerre d'Algérie et la colonisation, on n'en est pas là. C'est pour ça que Macron, qui a 38 ans, l'a dit sur le ton de l'évidence. Et ça soulève de l'embarras à gauche, de la protestation à droite et de la virulence à l'extrême droite.

(Stora, 2017)

Thèse et arguments défendus par Benjamin Stora

La thèse défendue par Benjamin Stora est que la colonisation a du mal à être acceptée comme un crime contre l'humanité car c'est un acte qui a du mal à être reconnu par tout le monde.

Benjamin Stora montre que les propos d'Emmanuel Macron n'ont rien de révolutionnaire car il n'est pas le premier à désigner la colonisation comme étant un crime contre l'humanité. En effet les termes « crime contre l'humanité » ou encore « crime de guerre » ont déjà été utilisés plusieurs fois pour qualifier la colonisation. Ces termes ont été prononcés par différentes personnes et à différents moments depuis la guerre d'Algérie. L'utilisation de ces propos a toujours fait objet de scandales ou de débats.

Selon lui, les propos d'Emmanuel Macron ont cependant du mal à être acceptés et provoquent de vives réactions car la colonisation est un acte qui a du mal à être reconnu de tous. Benjamin Stora affirme que la colonisation et la guerre d'Algérie ne sont pas des actes historiques reconnus par tout le monde comme la Shoah ou l'esclavage. En effet, il montre que dans l'histoire de France il est plus difficile de parler des zones d'ombre que des actes glorieux. Selon lui, les jeunes reconnaissent plus facilement les actes qui ont été commis, ce qui explique pourquoi Emmanuel Macron, qui a seulement 39 ans, parle de la colonisation comme un crime contre l'humanité.



Sylvie Thénault : Directrice de recherche au CNRS et historienne.

Article 3 : Peut-on dire, comme Emmanuel Macron, que la colonisation est un « crime contre l'humanité » ?

Interview Sylvie Thénault | *Le Monde*, 17 février 2017

De passage en Algérie, Emmanuel Macron a affirmé, le 15 février, que la colonisation était un « crime », un « crime contre l'humanité ». Selon vous, peut-on appliquer ce concept juridique au cas de l'Algérie française ?

Sylvie Thénault : Je pense qu'il faut distinguer le « crime contre l'humanité » au sens juridique et au sens moral. Juridiquement, non, la voie est bouchée, car la définition du « crime contre l'humanité » est telle qu'elle ne peut pas s'appliquer à la colonisation, mais il faut avoir conscience que toute définition juridique est le résultat d'une construction par des juristes et d'une évolution par la jurisprudence. C'est ainsi en toute connaissance de cause que les juristes et magistrats français ont ciselé dans les années 1990 une définition du « crime contre l'humanité » qui écarte la torture, les exécutions sommaires et les massacres commis par l'armée française dans les années 1954-1962, pendant la guerre d'indépendance algérienne. Il y a eu amnistie pour cette période, et, juridiquement, cette amnistie est inattaquable. L'approche juridique n'épuise donc pas la question et il faut se la poser au plan moral. Se référer au « crime contre l'humanité », le plus grave des crimes, a une puissante signification – la meilleure preuve en est l'écho donné aux déclarations d'Emmanuel Macron. C'est en effet affirmer avec la plus grande force une condamnation de la colonisation. De ce point de vue, il n'y a pas de « vérité » à défendre. Les historiens peuvent évidemment contribuer au débat par leurs savoirs et leurs travaux, mais, ensuite, chacun est libre de se prononcer en conscience. C'est une question d'opinion.

De tels propos vous paraissent-ils cohérents avec les déclarations du candidat d'En marche ! en novembre 2016, lorsqu'il disait qu'en Algérie, « il y a eu la torture, mais aussi l'émergence d'un Etat, de richesses, de classes moyennes, c'est la réalité de la colonisation. Il y a eu des éléments de civilisation et des éléments de barbarie » ?

A mon sens, il est aberrant de raisonner en ces termes. Trouvez-vous pertinent de dresser un tableau à double entrée pour lister, d'un côté, les violences, les discriminations, la paupérisation massive des Algériens pendant la période coloniale, et, de l'autre, les infrastructures administratives et économiques créées ? On ne peut pas, à mon sens, mettre les deux en balance pour savoir si le « négatif » ou le « positif » l'emporte. Personnellement, je trouve cela indécent.

Historiquement, c'est un raisonnement biaisé : la colonisation forme un tout inséparable. Elle est l'appropriation illégitime, par la force, d'un territoire et de ses habitants. Cette appropriation a signifié, à la fois, la violence et les souffrances de ceux qui la subissaient et la mise en place d'infrastructures administratives et économiques. A leur sujet, en outre, il ne faut pas exagérer la mise en valeur de l'Algérie : tous les gouvernements qui, après 1945, ont cherché à combattre le succès du nationalisme, ont fait le constat du sous-développement économique et social de l'Algérie. Ils ont alors conçu des plans de développement mais le seul à avoir eu un impact réel a été très tardif : le plan de Constantine, lancé en 1958, quatre ans avant l'indépendance

François Hollande, en décembre 2012, avait reconnu les « souffrances » infligées à l'Algérie, sans présenter d'excuses. Emmanuel Macron estime toutefois nécessaire de poser un tel geste. La France devrait-elle faire preuve d'un tel repentir ? Par ailleurs, si la colonisation relève du crime contre l'humanité, est-ce que cela sous-entend des réparations autres que morales ?

Il ne s'agit pas de repentir, cessons d'employer cette terminologie à connotation religieuse. Le plus grave à mon sens est que les Algériens ayant souffert de la colonisation et des crimes commis pendant la guerre d'indépendance n'ont jamais rien eu pour panser leurs plaies. C'est à eux qu'il faut penser. Il faudrait ici se référer au droit international et aux précédents historiques pour imaginer une reconnaissance ou un dédommagement. A tout le moins, il faudrait un très fort discours, qui aurait une portée équivalente à celui de Jacques Chirac reconnaissant la responsabilité de l'Etat français dans la déportation des juifs de France, en 1995. J'ajouterais qu'il faut aussi cesser d'opposer les violences des nationalistes algériens envers les Français d'Algérie ou les harkis à un tel geste. Toutes les victimes ont droit à la reconnaissance et en ont besoin pour tourner la page.

(Thénault, 2017)

Thèse et arguments défendus par Sylvie Thénault

Pour cette historienne, il faut distinguer la notion de crime contre l'humanité au sens juridique et au sens moral. Il n'est pas assez susceptible, au sens juridique, de qualifier la colonisation comme un crime contre l'humanité. Cependant du point de vue moral, la question est pour elle beaucoup plus évidente, ici il n'y a pas de vérité à défendre. Pour Sylvie Thénault il n'y a pas d'aspects négatifs et positifs à la colonisation, c'est une question qui ne doit pas se poser.

Du point de vue juridique, la colonisation ne correspond pas à la définition établie par les magistrats et les juristes français dans les années 90 qui écarte la torture, les exécutions sommaires et les massacres commis par l'armée française dans les années 1954-1962. Il y a donc eu une amnistie, et par conséquent cette amnistie est inattaquable. Du point de vue moral, cela paraît évident que la colonisation soit un crime contre l'humanité.

Cela reste une question subjective, chacun a son opinion. Certes il y a eu de la violence, de la souffrance, de la discrimination et aussi l'apport d'infrastructures administratives et économiques, cependant d'après l'historienne c'est un raisonnement biaisé car la colonisation forme un tout inséparable.

Conclusion personnelle

Après avoir analysé différents points de vue sur le fait de qualifier la colonisation comme un crime contre l'humanité, nous nous sommes forgés notre propre idée.

La colonisation correspond à une appropriation illégitime, par la force, d'un territoire et de ses habitants. C'est donc le point d'origine d'actes violents et barbares envers une civilisation. Considérant qu'aucun peuple ne devrait dominer et être violent envers un autre, pour nous la colonisation est bien un crime contre l'humanité à cause de tous les actes barbares qu'elle engendre. Même si juridiquement la colonisation n'est pas un crime contre l'humanité, nous considérons que torturer et massacrer un peuple correspond bien au plus grave des crimes qui puisse exister.

De plus, nous pensons que même si la France, dans son passé, a eu recourt à la colonisation en Algérie, c'est un acte qui doit être reconnu comme un crime contre l'humanité. En effet, notre passé, même s'il n'est pas glorieux, doit être reconnu afin que de tel événements ne se reproduisent pas à l'avenir. Nous sommes donc d'accord avec les propos tenus par Emmanuel Macron le 14 février 2017. Nous considérons même qu'il s'agit d'un premier pas vers la reconnaissance des actes que la France a commis en Algérie.

Nous accordons une aussi grande importance à ce débat car nos familles, auparavant, ont directement été concerné par la colonisation. D'une part pour Mehdi, la colonisation a été un trouble pour le Maroc à cause de ces nombreuses barbaries ; et, d'autre part, pour Guillaume et ses origines antillaises, la colonisation a été synonyme d'esclavage. Ces évènements ont impacté tous les pays victimes de cette barbarie, en laissant un traumatisme chez ces populations, mais aussi une sorte de rancune et d'injustice.

Le plus grand sentiment que ressentent ces populations est l'oubli. En conséquent, admettre que la colonisation est un crime contre l'humanité serait pour nous une sorte de pardon pour la France et un moyen de tourner la page, puisque l'Histoire de cette dernière serait alors pleinement assumée. Rejeter ce débat est ignorer cette grande partie de l'Histoire de la France. Se voiler la face devant ce débat est aussi admettre que les massacres commis contre la colonisation sont « normaux ». Hésiter sur les propos d'Emmanuel Macron, c'est banaliser la colonisation, c'est banaliser le crime, c'est banaliser le massacre, c'est banaliser la haine, c'est banaliser l'indifférence ...

Bibliographie

Anne, H. (2017, février 17). « *Oui, la colonisation est un crime contre l'humanité* ». Récupéré sur Le Monde: www.lemonde.fr

KOUAME, Y. (2016, décembre 24). *Les institutions indigènes ivoiriennes face à la présence coloniale française*. Récupéré sur univ-poitiers.fr.

Stora, B. (2017, février 16). *Libération* . Récupéré sur "Emmanuel Macron parle de crime contre l'humanité sur le ton de l'évidence": www.libération.fr

Thénault, S. (2017, février 16). *Peut-on dire, comme Emmanuel Macron, que la colonisation est un « crime contre l'humanité » ?* Récupéré sur Le Monde: www.lemonde.fr

Index

crime contre l'humanité : 1, 4, 5, 9, 10, 11

Emmanuel Macron : 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14

la colonisation : 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14